

PU-PH,
MCU-PH,
PH,
CCA
et ASSISTANTS,

Lors du semestre précédent

93% des internes de spécialité ont payé leur cotisation

90% des séniors ont payé leur cotisation

78% des internes de Med G ont payé leur cotisation

**Malheureusement,
à l'internat c'est comme au restaurant, ce que l'on mange à un PRIX !**



**Tout d'abord nous remercions toutes les personnes à jour de leur cotisation !
Pour les autres, suite à cette agréable lecture, nous espérons que vous comprendrez
pourquoi il n'est plus possible que les internes et autres séniors payent pour vous !**

Combien coûte un repas ?

6,42 euros, c'est le prix par repas que nous facture le CHU... **L'augmentation de 13 centimes par repas depuis janvier 2015 est entièrement prise en charge par le syndicat.**

A quoi sert votre cotisation ?

Elle sert UNIQUEMENT à payer vos repas. Pour les CCA et Assistants elle permet aussi d'adhérer à un contrat de responsabilité civile professionnelle et une protection juridique. Mais, attention, il n'y a pas de prévoyance !

PU-PH, MCU-PH et PH 95 euros	CCA et Assistants 76 euros
	
<ul style="list-style-type: none"> ■ RESTAURATION : 95€ ■ AMELIORES, CAFE : 0€ (offert par les internes) ■ VIE DE L'INTERNAT : 0€ (offert par les internes) ■ FONCTIONNEMENT : 0€ (offert par les internes) ■ IMPREVUS : 0€ (offert par les internes) ■ RCP et PJ : 0€ ■ EVENEMENTS : 0€ (offert par les internes) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ RESTAURATION : 72€ ■ AMELIORES, CAFE : 0€ (offert par les internes) ■ VIE DE L'INTERNAT : 0€ (offert par les internes) ■ FONCTIONNEMENT : 0€ (offert par les internes) ■ IMPREVUS : 0€ (offert par les internes) ■ RCP et PJ : 4€ ■ EVENEMENTS : 0€ (offert par les internes)

Vous ne payez que ce que vous mangez :

1 repas / sem	2 repas / sem	3 repas / sem	4 repas / sem	5 repas / sem
PU-PH, MCU-PH et PH				
20 euros	40 euros	60 euros	80 euros	95 euros + 1 repas offert
CCA et Assistants				
15 euros	30 euros	45 euros	60 euros	76 euros

Pourquoi le prix d'un repas est différent entre PU-PH, MCU-PH, PH d'un coté et CCA, Assistants de l'autre ?

Les bureaux précédents ont décidé de soutenir les CCA et Assistants qui viennent de terminer leur internat en leur accordant une petite ristourne. Pour le moment nous ne touchons pas à cet avantage.

Comment le SIAIMP vous fait économiser en gérant directement vos repas ?

En passant par l'intermédiaire d'un syndicat vos cotisations, et donc in fine vos repas, sont déductibles à 100% si vous êtes en frais réels. Sinon elles sont exonérables à 66% de votre déclaration d'impôts (dans la limite de 1% de votre revenu brut imposable).

A l'inverse le prix des repas des internes est déduit directement de leurs salaires... et donc sans aucune déduction fiscale possible.

1 repas = 6,42€ 5 repas par semaine * 4 semaines par mois = 128,40€ / mois / personne		
PU-PH, MCU-PH et PH	CCA et Assistants	Internes
Vous payez 95€ / mois mais déductible car gérés par le SIAIMP	Vous payez 76€ / mois mais déductible car gérés par le SIAIMP	Ils payent 88,35€ / mois mais non déductible car gérés par le CHU
Vous êtes en <u>frais réels</u> : déductible à 100% → 20 repas/mois = 0€ soit une économie de 95€	Vous êtes en <u>frais réels</u> : déductible à 100% → 20 repas/mois = 0€ soit une économie de 76€	Non déductible → 19 repas/mois = 88,35€
Vous n'êtes <u>pas en frais réels</u> : exonérable à 66% → 20 repas/mois = 27,30€ soit une économie de 62,70€	Vous n'êtes <u>pas en frais réels</u> : exonérable à 66% → 20 repas/mois = 23,80€ soit une économie de 50,20€	

Mais pourquoi ne payez-vous pas 6,42€ par repas ?

C'est simple, vous avez été consultés lors du mandat du précédent bureau et en était ressorti qu'une augmentation plus importante des cotisations n'était pas envisageable... Respectant ce choix, il avait été décidé la chose suivante :

Commander moins d'un repas par personne pour les seniors

Mais comment le système est-il viable ? Grâce à plusieurs petites astuces :

- La cotisation est mensualisée et vous payez donc aussi quand vous êtes en vacances. Lissé sur l'année, **un repas est en fait facturé environ 5,50€.**
- Le nombre de repas commandé pour les internes est tous les jours le même. Les repas des internes en repos de garde, en formation ou en vacances sont donc utilisés pour les seniors !

Pourquoi votre cotisation vous apporte bien plus qu'un repas ?

Améliorés, café, événements (dont le repas de Noël, les JAP...), journaux, télévision, bornes d'arcade et surtout et avant tout cet endroit convivial... sont des services que seuls les internes payent et sont heureux de vous offrir !

Le SIAIMP ne retire aucun avantage à gérer directement vos repas... en dehors du plaisir de vous rendre service ! Alors il est regrettable de devoir se battre pour que vous payez, TOUS, vos cotisations.

Par rapport à nombre 2014 le nombre de séniors cotisant au SIAIMP s'améliore. Mais il persiste toujours quelques irréductibles... et c'est une partie des cotisations des internes et chefs qui sert toujours à payer leurs repas. Cela ne peut plus durer !!!

Comment payer ?

Nous souhaiterions que le RIB soit le **seul** et **unique** moyen de paiement au SIAIMP. C'est un moyen sûr pour lequel vous gardez une trace. Si ce n'est pas déjà fait votre RIB est à remettre à notre secrétaire, Sylvie ROY, aux heures d'ouverture du bureau (9h-18h le mardi, jeudi et vendredi) ou par email à l'adresse suivante : sylvieroy@siaimp.fr

A noter qu'un justificatif de cotisation peut vous être fourni sur simple demande à la fin de chaque semestre.

Pourquoi nous ne souhaitons plus de chèque ?

S'occuper de récupérer toutes les cotisations est un travail dantesque et chronophage. En donnant votre RIB vous nous simplifiez grandement la tâche ! Plus besoin de s'occuper de récupérer vos chèques tous les 6 mois en étant obligé de reprendre le listing en entier ! Mais c'est aussi plus simple pour vous ! Changement de statut ? C'est simple, vous nous contactez et on s'occupe de tout !

L'autre grand avantage pour nous est que nous puissions payer les repas au CHU tous les mois. En recevant vos cotisations mensuellement, la gestion des comptes sera beaucoup plus facile !

Vous êtes enceinte ? Vous êtes en arrêt de travail ? Ou tout simplement votre situation a changé ?

Pas de problème votre cotisation est adaptée à vos heures de présence au CHU. Il suffit de nous prévenir...

Pour que l'internat reste un lieu de convivialité où Séniors et Internes puissent continuer à échanger autour d'un repas...

PAYEZ

Le bureau

... et pour plus d'information www.siaimp.fr